

Le Séjour :

La section USJ Cyclo propose du **Lundi 30/05/2022 au lundi 06/06/2022** un séjour au village de vacances (VVF) "**Les plages de Guérande**" à la Turballe en Loire-Atlantique, au bord de la plage (accès direct), sur un site classé Natura 2000.

Guérande et ses marais salants, Piriac s/mer et la Côte d'Amour, le Croisic, Batz s/mer et la Côte Sauvage, les marais de Brière, St Nazaire sont autant de lieux à découvrir.

L'hébergement se fera en **formule "confort"** dans des gîtes : les personnes seules seront logées par 2 dans un gîte, chacun disposant de sa chambre, la salle d'eau et les wc étant partagés, les couples disposeront d'un gîte. **Pension complète** du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour (vin inclus au repas, bar à pâtes, cafés en supplément). A midi, possibilité de prendre les repas sous forme de pique-nique.

Le linge de toilette, draps et couvertures fournis, lits faits à l'arrivée.

Accès à la piscine extérieure chauffée. L'animation de soirée est proposée au village de vacances.

Le séjour est ouvert aux licenciés et épouses ou compagnes.

Les **sorties cyclotourisme** seront organisées par nos soins avec un ou deux groupes de randonneurs en fonction des parcours choisis. Comme les années précédentes, les propositions de parcours seront étudiées ensemble avant le départ et sur place avant l'apéro.

Pour les **personnes qui souhaitent randonner**, des parcours de rando ainsi que des visites du patrimoine seront proposés par Chantal à la journée ou 1/2 journée.

Adresse internet du village de vacances :

<https://www.vvf-villages.fr/villages-vacances/vacances-la-turballe-vvf-villages.html#village-pointsforts>

Le Tarif :

450 € (hébergement et pension complète) par personne sur la base de 20 participants (en 2 versements).

Les frais de covoiturage (limités à 4 voitures-sur la base de 3 ou 4 cyclos par voiture-), les frais d'assurance multirisque -contrat sur simple demande- sont pris en charge par le club.

Le Règlement :

Inscription dès maintenant (date limite : le 15/11/2021) en remettant le coupon-réponse ci-joint accompagné d'un chèque de 200 euros d'acompte libellé à l'ordre de USJ Cyclo, à Claude Niederlaender. Le solde sera à verser mi-avril 2022.

Pour tout renseignement, contactez Claude : 06 34 96 23 78 ou Michel Blaser : 06 07 44 22 84 ou par mail : michel.blaser54@orange.fr

✂-----
Bulletin d'inscription + Chèque d'acompte de 200€ (avant le 15/11/2021)

NOM :**Prénom :**

Adresse :

Tél(portable) : **mail :**

Si une deuxième personne inscrite, préciser son nom et prénom et N° tél.

Date et signature :